

FPMA DU 20 JUIN 2011

Déclaration des élus FSU (SNES, SNEP, SNESUP)

Monsieur le Recteur,

Cette FPMA va étudier les demandes de mutations de 1500 collègues en cette période particulière où le ministre de l'Éducation nationale supprime 16 000 postes d'un côté et lance de l'autre une campagne de « com » grandiloquente pour recruter 17 000 nouveaux enseignants. Une campagne promotionnelle dont le coût global devrait dépasser le million d'euro.. En fait on sait très bien que ces 17000 postes couvrent à peine la moitié des départs en retraite. Luc Chatel ose y présenter une image de notre métier qui n'a plus grand chose à voir avec ce que nous vivons, mais il a raison de s'inquiéter du peu d'attractivité du métier d'enseignant. De nombreux postes supprimés représentent autant de possibilités de mutations en moins pour nos collègues. Il en est de même pour les postes réservés aux stagiaires qui continueront d'être affectés à temps plein, sans moment véritable dédié à la formation, à la rentrée scolaire prochaine. De nombreuses suppressions de postes sont et continueront d'être générées par la mise en place de la réforme STI 2D qui, par ailleurs, ne débouche pas sur l'augmentation espérée du nombre d'élèves dans ces filières, bien au contraire. Cette réforme nécessite à nos yeux un moratoire car pour le moment elle n'engendre que des effets négatifs. Peu étonnant dans ces conditions que les dégradations considérables concernant l'entrée dans le métier ainsi que les dégradations pour tous générées par des réformes majoritairement rejetées par la profession, avec des conditions et un temps de travail de plus en plus lourds pour tous, peu étonnant donc que le ministre soit obligé de recourir à campagne publicitaire fallacieuse pour attirer de futurs personnels précaires .

Pour ces mutations intra académiques 2011 nous rappelons notre exigence du respect du paritarisme qui fait partie de la structure de l'État et de l'Administration. Les CAPA et FPMA ne sont pas consultatives mais obligatoirement et préalablement consultées. Elles occupent une place particulière dans notre république : c'est la seule structure administrative de l'État issue, dès l'origine, du suffrage universel direct des fonctionnaires représentés par métier, donc par corps. Les mutations et les premières affectations sont pour les personnels un moment important qui a des conséquences fortes sur leur situation professionnelle et personnelle, d'où leur attachement et le nôtre à ce que soient strictement respectés leurs droits, la transparence des décisions, et la capacité de leurs représentants élus à pouvoir tout à la fois s'assurer de l'égalité de traitement et garantir l'équité. Nos collègues nous-font confiance aussi pour corriger des erreurs et améliorer la qualité du mouvement proposé par l'administration. C'est le sens même du paritarisme que nous avons toujours défendu. Or, nous restons convaincus que communiquer un projet aux intéressés avant la tenue des commissions paritaires est inutile et source de confusion voire de désarroi. D'autant que

cette publication du projet n'a pas mis fin à la divulgation d'infos avant la tenue de la FPMA. En effet, les fuites qui portaient *avant* sur le projet portent maintenant sur des modifications possibles ou espérées pendant la FPMA.

Les difficultés rencontrées cette année suite aux affectations des TZR sans groupe de travail montrent la nécessité d'un groupe de travail d'affectation des TZR et des futurs stagiaires. L'académie de Dijon, montre sa spécificité sur ce sujet en faisant partie des deux seules académies à ne pas tenir de groupes de travail TZR. Pourtant une journée de travail avec les organisations syndicales représentatives des personnels pour affecter ces personnels dont les conditions de travail sont souvent difficiles et pénibles, nous semble être un minimum tant du point de vue de la considération du Rectorat pour ces personnels que du point de vue du bon fonctionnement du service. Un personnel affecté au mieux sera nettement plus efficient.

Enfin nous rappelons notre revendication d'un retour à un mouvement national unifié en une seule phase, seul garant du respect du droit à mobilité volontaire et choisie, dans le cadre d'instances paritaires rénovées et d'un dialogue social renforcé.

Pour le déroulement de ces commissions, nous souhaitons que les règles de fonctionnement soient clairement rappelées :

- affectations prioritaires : MCS, cas médicaux,
- candidat(s) caché(s),
- intra dep puis ventil dep,
- intra géo puis ventil géo,
- intra com puis ventil com.

Nous regrettons l'utilisation d'un paramétrage de l'algorithme qui entraîne la suppression intempestive de bonifications telles que les enfants dans le RRE, telles que les bonifications spécifiques TZR dans l'ancienneté de poste des TZR et qui ne sait pas repérer le barème d'extension conforme à la note de service.

Pour conclure, Monsieur le Recteur, à l'heure où notre métier subit des attaques de toutes parts, à l'heure où les suppressions de postes, les réformes nombreuses et non concertées modifient sensiblement le métier d'enseignant, nous pourrions attendre de l'Administration qu'elle traite ses personnels avec plus d'égards, qu'elle respecte d'abord ses représentants élus en cessant les attaques contre le paritarisme et en pratiquant la transparence, source d'équité et de justice, qu'elle respecte enfin l'ensemble des collègues en favorisant le plus de mutations possibles dans le respect des règles préalablement édictées.